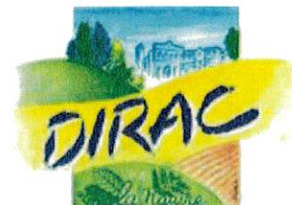


EXTRAIT DE DELIBERATION DE LA COMMUNE DE DIRAC



AR Prefecture

016-211601208-20250217-D2025106-DE
Reçu le 18/02/2025

délibération :
D_2025_1_6

L' an deux mille vingt cinq, le lundi 17 février à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des fêtes à DIRAC, sous la présidence de Madame MONTEGU Bénédicte, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 18

Date de convocation du : 11 Février 2025

Présents : 15

Présents : Monsieur GOUYGOU Dominique, Monsieur MOREAU Yannick, Madame LANOË-MALIVERT Véronique, Monsieur DOUET Anthony, Madame DUBOIS Anne, Madame DULAC Stéphanie, Madame MAUREL Marion, Monsieur ARTAUD Frédéric, Monsieur LAFENETRE Pascal, Madame GONTIER Stéphanie, Monsieur MAUVEROU Philippe, Madame CHEVALERIAS Annick, Monsieur COLLET Cédric, Madame BOINEAU Isabelle, Madame MONTEGU Bénédicte

Votants : 17

**Objet : Autorisation de signer
la convention d'occupation
précaire avec M Ricardo
ARROYO**

Pouvoirs :

Monsieur MICHELET Jean-Marie a donné pouvoir à Madame DUBOIS Anne
Madame TRANCHET Isabelle a donné pouvoir à Madame BOINEAU Isabelle

Absent(s) : Monsieur MICHELET Jean-Marie, Madame TRANCHET Isabelle

Excusé(s) : Monsieur MORA Vincent

Secrétaire de Séance : Monsieur Philippe MAUVEROU

Madame le Maire indique au Conseil Municipal qu'il y a lieu de lui donner l'autorisation de signer la convention d'occupation précaire du restaurant « Casa de Campo » situé au 55 rue de Sainte Catherine 16410 DIRAC avec Monsieur Ricardo ARROYO.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

AUTORISE Madame le Maire à signer la convention d'occupation précaire avec Monsieur Ricardo ARROYO et tous les documents y afférents.

Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

Madame le Maire,
Bénédicte MONTEGU

Emis le 17/02/2025, transmis en sous-préfecture et rendu
exécutoire le 18/02/2025

